

ORGANISER UNE MANIFESTATION DE MMA

CHRONOLOGIE



Souscrire une licence organisateur

Avec une simple demande de licence organisateur déposée depuis le site fmmaf.fr



Télécharger la demande de manifestation

Une fois la demande souscrite, télécharger la demande de manifestation



Transmettre une demande complète à la FMMAF

La demande doit contenir toutes les informations sur la manifestation conformément au Code du sport A331-33



Payer la redevance fédérale FMMAF

La taxe fédérale est calculée en fonction des informations saisies.



Communiquer sur l'événement

Une fois toutes ces formalités terminées votre événement est sous l'égide de la FMMAF et il sera affiché sur le site fmmaf.fr



Contrôler les licences des combattants

Les combattants doivent disposer d'une licence active et de l'ensemble des documents médicaux



Contrôler les demandes des coaches et assistants

Les coaches doivent disposer d'un diplôme FMMAF (BF2) et d'une licence encadrant pour être dans le coin.
Les assistants doivent eux aussi être titulaires d'une licence FMMAF.



C'est parti !

Bravo, tous les éléments sont approuvés pour que votre événement puisse se dérouler en toute sérénité.